

Rapport du caissier

Cette année encore, je suis heureux de pouvoir vous présenter un bénéfice net pour l'exercice 1997 de CHF. 228.75.

Les arriérés des cotisations de 1996 qui se montent à CHF. 288.- proviennent d'un mal entendu lors de la passation de la caisse. Ce montant a été facturé en fin d'année 1996 et l'encaissement apparaît donc sur les comptes 1997.

Les ventes de matériel ont tendance à stagner. Ce point reste cependant notre plus grande entrée d'argent, depuis qu'il n'y a plus de dons en argent liquide.

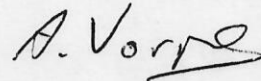
Le point concernant "paiement achat de casquettes", correspond à une facture ouverte lors du tournoi du Japon en 95 qui a été payée par Michel Favre en 1996 et qu'il m'a transmise en 1997. C'est pourquoi elle apparaît cette année, bien qu'elle aie été payée en 1996.

L'impôt anticipé de 1996, 1997 et 1998 sera récupéré cette année.

Le comité est à la recherche de nouvelles sources de financement afin d'assurer un avenir financier supportable à notre Fédération. Les premiers contacts sont pris mais rien n'est encore décidé.

En vous remerciant pour la confiance que vous me témoignez, je me tiens dès à présent à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Genève, le 12 juin 1998



A. Vorpe
Le caissier de
La F.S.T.B.

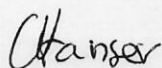
Rapport des vérificateurs des
comptes de la Fédération suisse
de tchoukball

En date du 6 juin 1998, nous avons procédé à la vérification des comptes de la Fédération suisse de tchoukball pour l'année 1997.

Les comptes bouclés au 31 décembre 1997, nous ont été présentés ainsi que toutes les pièces comptables.

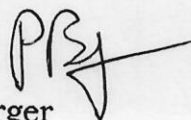
Nous n'avons pu que constater une parfaite tenue des comptes que nous proposons à l'assemblée de bien vouloir accepter et d'en donner décharge au caissier avec remerciements.

Vérificatrice pour UNI-Neuchâtel



C. Hanser

Verificateur pour Fribourg



P. Berger

La Chaux-de-Fonds, le 6 juin 1998